

Acte mis en ligne le :	10/04/24
------------------------	----------

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	20	12	12

L'an 2024, le mercredi 03 avril, à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS de Collines Isère Nord Communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de COLL'in CIAS, sous la présidence de René PORRETTA, Président.

Secrétaire de séance : Damien HORVATH

*Présents* : CROS Robert, DECRETTE Bernard, DELAY Monique, FASSINOT Christine, HORVATH Damien, MAGNARD Corinne, MAIRE Nicole, MAZAUD Gilberte, MICHA-FRACHON Valérie, PORRETTA René, RIGARD Josiane, THOMAS Alexandra.

*Absents* : ANGNONIN Daniel, BULOT Marie-Françoise, CHARDON Véronique, DEVAUX Vanessa, EUGENIO Céline, GASS Julie, HUGOU Isabelle, MOREL Marie-Josèphe.

**COMPTES DE GESTION 2023 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE (PJ)**  
*Classification contrôle de légalité : 7.1.2.1*

*Le compte de gestion 2023 du budget principal* établi par Mme la Responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Bourgoin-Jallieu, doit être approuvé par le Conseil d'administration.



En effet, même si aucune écriture budgétaire n'est enregistrée puisqu'il s'agit d'un budget « *portefeuille* » pour le budget annexe Résidence Autonomie, il recense les écritures non budgétaires et notamment la situation patrimoniale du CIAS de Collines Isère Nord Communauté.

*Le compte de gestion 2023 du budget annexe* « Résidence Autonomie les Pervenches » établi par Mme la Responsable du SGC de Bourgoin-Jallieu, est en concordance totale avec le compte administratif 2023 établi par le Président du CIAS de Collines Isère Nord Communauté.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, DECIDE :

- CONSIDERANT la concordance des comptes de gestion 2023 et des comptes administratifs 2023 ;
- D'APPROUVER le compte de gestion 2023 du budget principal ainsi que le compte de gestion du budget annexe « résidence autonomie » établis par Mme la Responsable du SGC de Bourgoin-Jallieu ;
- D'AUTORISER le président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.*

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Damien HORVATH 	René PORRETTA 	-PJ CG 2023 – CIAS Budget Principal -PJ CG 2023 – CIAS Budget Annexe Résidence Autonomie